

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE

# RAPPORT MORAL

du Président

Assemblée Générale 2016 – 25 mars 2017



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE**  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris  
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

Une année de Jeux Olympiques et de Vendée Globe est toujours une année très intense en émotion, et où la Voile est plus que d'habitude présente dans les médias. Ce fut le cas tout d'abord avec les Jeux Olympiques de Rio, les succès et les peines de nos athlètes ; succès : un des plus beaux de notre histoire avec trois médailles dont une en or indispensable à la fête, contribuant au rang mondial de l'Equipe de France Olympique, qui vient conclure une Olympiade très réussie où notre Equipe de France trusta les podiums et remporta huit titres mondiaux : Billy Besson et Marie Riou : 4 titres en Nacra 17, Julien Bontemps et Pierre Le Coq en RSX hommes, Charline Picon en RSX femmes, Camille Lecointre et Hélène Defrance en 470 femmes, et de nouveau Pierre, Camille et Hélène ainsi que Charline lors des Jeux Olympiques, qui, avec un formidable final, fit retentir la Marseillaise sur la plage de Rio pour notre plus grand bonheur.

Nous pouvons remarquer à cette occasion que nos médaillés Olympiques ont tous été Champions du Monde. Et puis il y a ceux qui sont passés tout près du succès, Jean-Baptiste en Laser, Sofian et Jérémy en 470, Julien et Noé en 49er, Sarah et Aude en FX, et d'autres qui ont eu plus de difficultés. Mathilde et Jonathan forcément très déçus, Jonathan que je tiens à remercier pour les Jeux Olympiques de Londres où il sauve l'Equipe, et pour son investissement personnel lors des quatre années au sein du groupe. Enfin, il y eut aussi la tristesse pour Marie et Billy qui, et beaucoup en seraient ravis, terminent 6<sup>ème</sup>. Mais ils rêvaient à juste titre d'une toute autre histoire qui leur était promise ; tristesse pour la victoire qui leur échappe, tristesse due aux souffrances endurées, admiration devant leur courage et leur abnégation face à l'objectif qu'ils ont néanmoins tenté d'atteindre.

Ce furent de beaux Jeux Olympiques avec des images extraordinaires, et on ne peut s'empêcher de penser à ce qu'ils auraient été si Billy n'avait pas été blessé, car c'est cela qui aurait été en vérité le reflet de cette brillante Olympiade. Que toutes celles et ceux qui y ont participé aux côtés de nos athlètes en soient remerciés et félicités. Quelques mois plus tard, les Sables d'Olonne accueillent 29 skippers, leurs Imoca 60 et des centaines de milliers de visiteurs.

La plus grande course au large en solitaire du Monde se prépare à livrer les marins et leurs machines à l'océan, pour cette épreuve toujours aussi magique, édition après édition.

Reverrons-nous tous les skippers ? Qui va gagner ? Les foilers tiendront-ils leurs promesses ? Ce sont les questions qui se posent sur les quais. Mais force est de constater que pour les visiteurs, avertis ou non, c'est d'abord le spectacle magique de ces marins qui ont décidé de faire le tour du monde en solitaire sans assistance et sans escale qui les motive à braver le froid et venir parfois de loin pour toucher du doigt cette extraordinaire aventure. L'idée fondatrice du Vendée Globe conserve sa magie. Et si notre sport ne passe pas à la télévision chaque dimanche, le nombre de visiteurs avant la course et de spectateurs lors du départ rivalise avec les plus grands championnats internationaux des autres disciplines sportives. La différence étant tout même que nos organisateurs « offrent » gracieusement le spectacle. La course se déroula avec son lot d'avaries, heureusement seulement matérielles, des images grandioses et un suspens qui ne l'était pas moins, pour évidemment nous offrir un formidable vainqueur et un second également exceptionnel par ses performances et sa ténacité. Et la course se poursuit longtemps après l'arrivée du premier. Trop longtemps peut être, et au vu de cette édition, des

questions se posent : les épreuves de qualification sont-elles adaptées à cette course ? Les foils sont-ils devenus indispensables, et la course aventure par excellence sera-t-elle gagnée par une évolution technologique débridée ?

J'espère en tout cas que l'ADN du Vendée Globe ne changera pas, ou pas trop. Car ce qui fait depuis l'origine de cette course son succès, c'est la décision d'un marin homme ou femme d'aller seul(e) sans assistance affronter les océans et passer les trois caps. Je pense que c'est cela que le public admire, bien plus que la vitesse maximale que peuvent atteindre les voiliers engagés. Mais il est toujours très difficile de refuser les innovations technologiques ; les organisateurs et la Classe Imoca devront se pencher avec attention sur ce délicat sujet.

Ces innovations technologiques, largement portées par la Coupe de l'America, tant sur les voiliers que sur les courses elles-mêmes, et la manière de les organiser, ont largement pénétré notre paysage et les rêves des plus jeunes d'entre nous, surtout la technologie, c'est-à-dire les foils qui apparaissent sur tous les types de coque de la planche à voile aux Ultim en passant par le Kiteboard, le laser et demain le Figaro Bénéteau III.

En dehors des questions d'organisation du plan d'eau, de protection physique des pratiquants et globalement de la problématique de sécurité engendrée par des voiliers très rapides aux trajectoires parfois erratiques -et des coûts souvent importants et pas toujours supportables pour nos associations- cette évolution de notre sport s'adresse à ceux qui naviguent déjà en sachant que la majorité d'entre nous continuera encore longtemps de naviguer sur des voiliers classiques. Mais surtout cette évolution ne s'adresse pas, autrement que par le spectacle, à une population non initiée, ou à la pratique occasionnelle, mais à celles et ceux qui naviguent très bien et maîtrisent nos voiliers classiques. Or, nous avons un problème de développement de la pratique compétitive ou simplement de fidélisation des jeunes régatiers.

Il est clair pour moi qu'en complément des évolutions technologiques qui capteront un relativement petit nombre de nos pratiquants, même si beaucoup en rêvent, il faut faire évoluer notre « offre » de pratique et de compétition. Au sein de nos écoles de voile, qui se portent bien, malgré parfois quelques aléas extérieurs comme la météo, ou le calendrier des vacances, cette offre a évolué avec les stages courts et les points location qui s'adaptent à l'évolution des souhaits de nos pratiquants. Mais dans le même temps, notre pratique compétitive a peu évolué. Ce qui se comprend, nos clubs étant constitués de membres fidèles qui organisent au sein de leur ligue et de la Fédération la pratique qu'ils connaissent et qu'ils aiment. C'est pour cela que nous avons créé la régata en « Flotte collective » qui a plusieurs objectifs : tout d'abord, ne pas devoir transporter son voilier et permettre des déplacements de groupe plus aisés. Ensuite, fournir des voiliers égaux en préparation et donc en performance, cela essentiellement pour nos jeunes pratiquants lors des Championnats de France Espoirs, mais aussi pour dé-corréler la pratique de la régata de la possession d'un bateau, et quand il s'agit d'un quillard, d'une place de port ; cela s'adresse à ceux qui savent naviguer mais, qui pour des raisons personnelles, souvent d'organisation de leur vie privée et professionnelle, ne souhaitent consacrer que quelques week-ends à la régata. Cette création, qui permet en outre de s'affranchir de la préparation des voiliers

puis de leur rangement, est à nos yeux essentielle pour que notre sport s'adapte aux évolutions de la société d'aujourd'hui. Et nous ne pouvons évidemment pas nous arrêter là.

Les Jeux Olympiques en sont un bon exemple. Les régates lors des JO sont parfaites pour notre communauté. On comprend tout, mais il se pourrait bien que nous soyons les seuls, et le CIO, qui est très sourcilleux sur le nombre de spectateurs présents lors des épreuves et sur les taux d'audience télévisuelle, a fait part de ses remarques à World Sailing en demandant deux types d'évolution : l'incorporation de supports modernes nouveaux et un système de course compréhensible du grand public. Un bord de près sera toujours difficile à analyser pour un néophyte, mais une finale (ou Medal Race) est habituellement remportée par le vainqueur de l'épreuve, sauf chez nous. Il est donc nécessaire d'évoluer ou alors nous courrons de grands risques. Les débats en cours vont peut-être permettre de pendre partiellement le bon chemin. Ces évolutions nous permettent d'espérer qu'un jour, la course au large entrera aux Jeux Olympiques sous la forme du marathon de la Voile, où le vainqueur de l'unique course remporte le titre.

Cela serait ou sera très bien pour la Voile Française, car la course serait alors en double, ce qui est proche du solitaire et une chance d'internationaliser nos courses au large, ce dont nous avons besoin. Pour notre part, et en allant dans le sens de cette réflexion, nous avons fait évoluer les formats des championnats de France Espoir avec un système de demi-finale et finale, qui a reçu une très large approbation des jeunes coureurs, des entraîneurs et des dirigeants. C'est peut être le signe que l'évolution est en marche. Elle l'est d'ailleurs puisque nous avons reçu le renfort d'Amaury Sport Organisation (ASO), organisateur du Tour de France à la Voile (TFV), qui a profondément modifié, avec notre concours actif, le format des courses du TFV. ASO est un organisateur privé, qui a donc besoin du public et à terme de la télévision. De ce fait, l'attractivité pour le public est pour eux une nécessité absolue, ce qui n'est pas le cas dans nos organisations habituelles où l'essentiel est de satisfaire les participants. Pour cette raison, ils ont fait évoluer la pratique compétitive lors du TFV et c'est un succès. Tirons-en les enseignements et servons-nous de cet exemple.

Ceci m'amène à penser que les Fédérations sportives, et pas seulement la nôtre, sont face à un défi qui consiste à assumer deux rôles parfois contradictoires : le premier, issu du passé et des fondements même d'une Fédération, consiste à organiser la pratique de ses membres qui connaissent la discipline et ont une tendance naturelle à reproduire le type d'organisation qu'ils apprécient et qui leur convient, et le deuxième, qui consiste à offrir la discipline au plus grand nombre possible de nos concitoyens pour rechercher la puissance du nombre, tant sur le plan politique que financier. Ce deuxième objectif nécessite la prise en compte des attentes de ce nouveau public et donc des évolutions sociétales de la pratique du sport.

Pour nous, ces deux aspects sont caractérisés par nos clubs orientés vers la pratique sportive traditionnelle et nos écoles de voile orientées vers un public nouveau, attiré par notre sport. Je suis confiant dans la capacité d'évolution de nos Ecoles Françaises de Voile, habituées à s'adapter à la demande car insérées dans l'économie du tourisme en complément de leurs adhérents locaux. Ce sera toutefois plus difficile pour nos clubs qui devront travailler la convivialité interne et l'animation sportive

locale sans être nécessairement gagnés par les schémas du Haut Niveau, certes performants et efficaces, mais réservés à un petit nombre. Retrouver de la simplicité pour « jouer » à la régates avec un minimum de contraintes est à mes yeux essentiel pour le futur de notre pratique.

La fin d'année a vu plusieurs événements marquants, tout d'abord l'aboutissement de la réforme territoriale qui nous était imposée par l'Etat pour rester en conformité avec la nouvelle organisation des régions françaises dans le cadre de la décentralisation. Toutes les fusions ont été menées à bien avant le 31 décembre 2016, date fixée par notre Ministère de tutelle. Je remercie toutes celles et ceux qui ont mené ce long travail et la bonne volonté dont ils ont fait preuve, car évidemment ce n'était pas simple. Une nouvelle forme d'organisation est à mettre en place, des cultures différentes sont à harmoniser, et tout cela demande de l'inventivité et de la rationalisation. Mais je ne doute pas que tous aboutissent et que cette nouvelle organisation conserve son efficacité.

Nos partenariats ont été renouvelés pour la nouvelle Olympiade, tout d'abord celui du Groupe des Banques Populaires, important pour nous par son montant financier, mais aussi et peut être surtout car il traduit la solidité des liens que nous avons tissés avec ce groupe et ses banques régionales qui sont aux côtés de la plupart de nos ligues, comme lui-même est à notre côté depuis maintenant 16 années. Cette fidélité montre que nos accords et nos liens sont efficaces, et que nous avons su de part et d'autre construire une relation qui va au-delà d'un simple contrat. Il montre aussi que la Voile est un sport attractif au-delà des grandes courses au large et qu'une Fédération peut, avec l'ensemble de ses actions, de l'enseignement avec le plus grand réseau d'école de Voile, de World Sailing à l'Equipe de France, en passant par l'ensemble des championnats de France jeunes et nos 1059 clubs, être attractive. La Marine Nationale que nous aimons et respectons reste à nos côtés avec l'aide significative que l'Ecole Navale nous apporte, en mettant dix postes à la disposition de nos athlètes de Haut Niveau et en restant proche des grandes courses au large.

Les partenaires techniques de l'Equipe de France lui restent tous fidèles. La Mutuelle des sportifs renouvelle également l'aide qu'elle nous apporte.

La prochaine Olympiade sera donc sereine de ce point de vue.

Ce que nous attendions et demandions à notre Ministère de tutelle depuis 2003, la délégation du Kiteboard est arrivée. La Voile, toute la Voile, est enfin au complet au sein de sa Fédération et cela est bien sûr une satisfaction pour nous. Tout d'abord, nous respectons maintenant les règles de World Sailing qui ne reconnaît, comme toutes les Fédérations Internationales, qu'une seule Fédération par pays, et qui, de ce fait, n'acceptait pas l'inscription à son calendrier de compétitions internationales de son ressort, ni l'inscription des compétiteurs Français aux compétitions sous son autorité, dans la mesure où ceux-ci n'étaient pas sélectionnés par la FFVoile.

Ce point étant maintenant résolu, la pratique des compétitions internationales redeviendra fluide pour les clubs Français qui souhaitent organiser des championnats internationaux et pour les kiteboarders eux-mêmes. Il faut maintenant accueillir toutes celles et ceux qui voudront rejoindre leur Fédération, à

titre individuel dans nos clubs, ou les clubs de kiteboard par l'affiliation. Ils sont toutes et tous les bienvenus.

Le kiteboard est une évolution de la pratique de la voile des quinze dernières années ; nous en avons été privés et c'est l'une des raisons, mais probablement pas la seule, de la baisse de notre nombre de licenciés. Nous pouvons penser que le retour du kiteboard résoudra en partie ou totalement ce problème. Mais nous devons également regarder ce qui a attiré des pratiquants de la voile traditionnelle vers le kiteboard, avec notamment comme atout la simplicité de transport du matériel et donc la possibilité de varier les lieux de pratique. Regardons ce qui a fait le succès du kiteboard, ce qui marche et aussi ce qui est plus difficile, sans oublier que cette pratique n'est pas sans risque si elle n'est pas bien encadrée.

Et puis est arrivée une nouvelle loi sur la santé, qui se préoccupe de l'organisation du sport à tous les niveaux et plus uniquement de la compétition. En analysant le projet de texte, nous avons vu les difficultés engendrées par ce dernier. Nous nous sommes battus avec de nombreuses autres fédérations, avec le CNOSF, en mobilisant nos cabinets d'avocats respectifs, des lobbyistes, pour améliorer le projet de loi, c'est-à-dire de notre point de vue, la rendre moins contraignante et si possible non contraignante. Car bien évidemment nous ne contestons pas le principe général de santé publique, mais le fait que notre activité d'école de voile ne nécessite pas de telles dispositions. Nous n'avons pas abouti et de ce fait la loi s'applique. Il me semble que notre Ministère prend conscience des difficultés engendrées et qu'en demandant une mission d'évaluation à l'Inspection générale du ministère chargé des sports, il ouvre la porte d'une évolution positive pour nous. Ceci étant, il était nécessaire de nous adapter à la situation nouvelle. Nous avons obtenu de nos assureurs l'engagement que les garanties d'assurance des licenciés d'une part, de la structure affiliée d'autre part, soient acquises si, à l'occasion d'un accident au cours des activités organisées, la responsabilité de la structure affiliée était engagée du fait de l'absence d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport.

Un titre de participation, qui n'est pas une licence, comportant les mêmes garanties d'assurance que la licence Passeport voile, pourra être mis en place avant l'été si les structures affiliées le souhaitent. Et bien entendu, les discussions reprendront avec les groupes parlementaires dès que la nouvelle Assemblée Nationale sera élue.

Enfin, avant de conclure ce qui sera pour moi le dernier rapport moral en tant que Président de notre Fédération au terme de ces cinq mandats, je souhaiterais revenir sur les faits les plus marquants.

Après avoir transformé la Fédération Française de Yachting à Voile en Fédération Française de Voile avec quelques autres Présidents de Ligue de l'époque, pour marquer notre volonté de voir notre sport ouvert à toutes les populations et que chaque pratique ait une place au sein de sa Fédération, il fallait continuer cette démarche et faire en sorte que le monde de l'enseignement de la voile, c'est-à-dire les écoles de Voile, quelle que soit leur forme juridique et le monde de la compétition quel que soit son niveau, reste uni pour faire de la voile une discipline ouverte, accueillante, offrant tout le spectre des pratiques et créant un mouvement qui pèse sur le plan politique et économique. Nous l'avons fait et le réseau des Ecoles Françaises de Voile est aujourd'hui reconnu dans le monde entier de la voile pour

sa qualité, son efficacité et le professionnalisme de ses acteurs. Puis, le Passeport Voile créé par la ligue de Bretagne et adopté par la Fédération est devenu la licence Passeport, ce qui lui vaut aujourd'hui d'être soumis au certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport, mais qui a donné un poids considérable à nos ligues et à la Fédération auprès de nos différents interlocuteurs et partenaires. De plus, nous avons ouvert nos statuts pour permettre l'affiliation des structures publiques et commerciales.

La Course au Large en général et nos très grandes courses transatlantiques et autour du monde avaient pris il y a vingt ans quelques distances avec la Fédération. Elles sont aujourd'hui pleinement intégrées, fer de lance de l'image de la Voile auprès du grand public. Les organisateurs privés des plus grandes courses ont rejoint et adhéré à la Fédération. Nous collaborons étroitement et dans le meilleur esprit aux nouveaux projets, ce qui est un gage de leur intégration à nos activités. Nous avons professionnalisé l'arbitrage de ces courses, créé la fonction de directeur de course et la commission qui la gère, ainsi que les conventions d'arbitrage qui régulent nos relations avec les organisateurs.

Les flottes collectives qui changent profondément la manière de pratiquer la voile en compétition ; le rapport à l'embarcation n'est plus du tout le même, la navigation reste un art mais seule la navigation compte, la préparation du voilier disparaît tant pour ce qu'elle apporte en performance, que pour ce qu'elle coûte en temps. La régata en elle-même n'est en rien banalisée mais la pratique de la régata se rapproche des standards de consommation sportive d'aujourd'hui.

Les résultats sportifs en voile olympique et en course au large sont là et ils sont bons. Je n'oublierai pas les médailles olympiques et les deux titres accompagnés de la Marseillaise, je n'oublierai pas les départs du Vendée Globe et l'émotion qu'ils engendrent, je n'oublierai pas la Route du Rhum 2002 et ses 18 chavirages de Multi 60 qui stoppèrent le développement de la Classe Orma, je n'oublierai pas la victoire de Franck Cammas dans la Volvo Ocean Race qui démontra que les marins français sont bons dans tous les domaines et pas seulement en solitaire. Avec de très bons résultats aux Jeux Olympiques et dans les championnats du monde des classes olympiques, avec la domination des marins français en haute mer, la voile Française est clairement l'une des meilleures du monde.

La planche à voile a failli sortir des Jeux Olympiques, je suis heureux d'avoir été l'un de ceux qui ont contribué à l'avoir fait rester. Quand certains de nos amis me déconseillaient de m'opposer au « Board » de l'ISAF, je ne les ai pas écoutés et nous avons réussi ; la planche à voile est restée aux jeux olympiques ce dont nous fûmes très heureux à Rio ! Le kiteboard est enfin au sein de la FFVoile après un long combat de treize années. C'est juste, et maintenant je peux personnellement espérer voir bientôt la planche à voile et le kiteboard ensemble aux Jeux Olympiques. J'espère aussi, et nous y avons beaucoup travaillé au sein des instances de World Sailing, que la course au large intégrera le programme des jeux olympiques, c'est possible.

Enfin, la solidité financière de notre Fédération est une satisfaction. Nous léguerons avec mes amis administrateurs et l'équipe du Bureau exécutif, au premier rang desquels se trouve notre Trésorier Dominique Tincelin qui a bien voulu m'accompagner durant ces cinq mandats, une Fédération en très bonne santé à nos successeurs. Lorsque je suis devenu Président de la FFVoile pour la première fois

en 1996, la Fédération était propriétaire d'un local avenue Kléber de 450 m<sup>2</sup> (et locataire d'un autre local). Nous l'avons vendu en 2002 un peu plus de 2 millions d'euros. Nous avons dans le même temps acheté notre siège actuel qui a une superficie de 1600 m<sup>2</sup>. En 2010, les locaux ont été évalués à 7 millions d'euros avec un emprunt qui se termine courant 2018. Cet investissement a donc été une excellente opération financière qui, de plus, offre un cadre de travail agréable à l'ensemble du personnel de la Fédération ainsi qu'aux élus et techniciens que nous accueillons toute l'année, ce qui est pour moi une deuxième satisfaction. Dans ce cadre, les équipes de permanents ont été professionnalisées et sont aujourd'hui performantes, et une politique sociale a été mise en place, ce qui constitue pour les membres du Bureau Exécutif et pour moi une réussite et une fierté. En 1996, les fonds propres de la Fédération étaient de quatre-cent-mille euros. Aujourd'hui, après 18 exercices bénéficiaires sur 21, ils sont d'un peu plus de deux millions. Les partenariats ont été largement développés même si à ce jour les temps sont plus difficiles, et le Groupe des Banques Populaires nous est resté fidèle depuis l'an 2000, et sera à nos côtés pour la prochaine olympiade. De nombreuses Banques Populaires régionales ont elles-mêmes développé des partenariats avec nos ligues régionales. Je remercie très sincèrement ce groupe qui est partenaire et ami. Nos relations avec notre ministère de tutelle ont toujours été bonnes et sont à ce jour excellentes, et nous ont permis de bénéficier constamment de son soutien au travers de la Convention d'Objectifs et des cadres techniques placés auprès de notre fédération.

Je suis heureux de ces vingt années, d'avoir travaillé avec vous et tous les salariés de la Fédération que je remercie ainsi que les administrateurs qui se sont succédés, les membres successifs du Bureau exécutif avec lesquels j'ai partagé le travail, les succès et quelques échecs.

Je souhaite toute la réussite possible à mon successeur et à son équipe. Je pars retrouver mon club, notre famille de base à tous, et vous adresse mes plus sincères amitiés à toutes et à tous.